

## **Lauréats des trophées de la Mobilité 2018**

Chaque année, Île-de-France Mobilités, en partenariat avec la Région Île-de-France, organise les Trophées de la mobilité pour récompenser des actions exemplaires qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France.

Les trophées ont été remis aujourd'hui par Stéphane Beudet, Vice-président d'Île-de-France Mobilités, Vice-Président en charge des transports et de la mobilité durable de la Région Île-de-France, le président du jury, aux lauréats suivants :

### **Catégorie solutions innovantes pour la mobilité des voyageurs (collectivités)**

**La Ville d'Issy-les-Moulineaux**  
**pour la réalisation du smart parking en open data**

La Ville d'Issy-les-Moulineaux s'est appuyée sur les nouvelles technologies numériques pour développer des outils facilitant la recherche de places de stationnement disponibles, depuis un smartphone ou un ordinateur, grâce à plus de 1000 places équipées de capteurs.

### **Catégorie solutions innovantes pour la mobilité des voyageurs (entreprises ou acteurs)**

**Plaine Commune Promotion et SNCF Transilien**  
**pour la création et les réalisations de la Commission 3T**

La commission Trajets, Trafics et Temporalités (3T) a exploré les pistes d'amélioration des conditions de transport pour les salariés de la Plaine Saint-Denis, avec comme fil conducteur l'étalement des heures de pointe. Plaine Commune Promotion est l'association des entreprises implantées sur le territoire, elle compte 300 adhérents.

### **Catégorie solutions innovantes pour le transport des marchandises**

**ARTELIA**  
**pour la création de GELITRA**

GELITRA est une solution numérique pour la gestion des livraisons liées à un chantier de construction développée par ARTELIA, groupe international de conseil, d'ingénierie et de management de projet dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Elle vise à optimiser la gestion des flux de poids lourds aux abords des chantiers pour éviter le stationnement sur voirie et la congestion.

### **Catégorie solutions mises en œuvre pour l'application de la réforme du stationnement payant sur voirie**

**La Ville d'Argenteuil**  
**pour la refonte du stationnement payant de surface pour un centre-ville vivant**

A l'occasion de la réforme du stationnement payant sur voirie entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Ville d'Argenteuil a procédé à une refonte globale du zonage et des tarifs du stationnement en centre-ville en repensant complètement la mobilité dans son centre-ville.

### **Le choix du public récompense**

**Le Parc naturel régional (PNR) du Gâtinais français**  
**pour le développement d'un service de prêt de vélos à assistance électrique**

Dans sa charte 2011-2023, le Parc naturel régional du Gâtinais français s'est donné l'objectif d'accompagner le développement de moyens de déplacement durables. Il a ainsi choisi de développer un service de prêt de vélos à assistance électrique.

Vous pouvez découvrir l'ensemble des projets sur cette page :

- Lien vers la brochure : [https://www.iledefrance-mobilites.fr/wp-content/uploads/2018/06/Brochure\\_Trophees\\_2018\\_BAT-3.pdf](https://www.iledefrance-mobilites.fr/wp-content/uploads/2018/06/Brochure_Trophees_2018_BAT-3.pdf)
- Lien vers les vidéos des lauréats : [https://www.youtube.com/watch?v=6sSAlydcgw4&index=1&list=PLwn7mrxQBIU\\_IR7Q\\_uaU1xj8d9Iz30JhB](https://www.youtube.com/watch?v=6sSAlydcgw4&index=1&list=PLwn7mrxQBIU_IR7Q_uaU1xj8d9Iz30JhB)

**Contacts presse Île-de-France Mobilités :**

Sébastien Mabilie, [sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr](mailto:sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr), 01 47 53 28 42

Hélène Duguet, [helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr](mailto:helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr), 01 82 53 80 90